



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°60.06.2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Monsieur **Fabio LUNAZZI**, Maire,

Date de convocation :
17 juin 2026

Date d'affichage :
17 juin 2026

Nombre de
conseillers :

♦ En exercice : 27

♦ Présents : 24

♦ Votants : 27

Etaient présents :

Madame **THEMIOT**, Monsieur **BERNARD**, Madame **HEBBAR**, Monsieur **LAPORTE**, Madame **TESSON**, Monsieur **LAGNEZ**, Madame **PEIRE**, Monsieur **CHANAL**, Adjoints au Maire.

Madame **SOUFFRANT**, Monsieur **SAINTE-BEUVE**, Madame **MARTIN**, Madame **LORENZO**, Monsieur **WIESEN**, Madame **KATACHE**, Monsieur **LICETTE**, Madame **LERNATOWSKA**, Monsieur **BRODIER**, Conseillers Municipaux délégués.

Monsieur **GEBAUER**, Monsieur **KOVAC**, Madame **DE OLIVEIRA**, Monsieur **ESNEE**, Madame **LASHAB**, Monsieur **ROMERO**, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur **GIACALONE**, a donné pouvoir à Monsieur **CHANAL**

Madame **BIET** a donné pouvoir à Madame **MARTIN**

Madame **DOS RAMOS** a donné pouvoir à Madame **DE OLIVEIRA**

Secrétaires de séance :

Madame **MARTIN** et Monsieur **GEBAUER**

**OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE REMISE DES ÉQUIPEMENTS DE DÉFENSE INCENDIE DU
LOTISSEMENT LES GRANDS CHAMPS « A PARK »**

RAPPORTEUR : Monsieur **LE MAIRE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

VU le permis d'aménager délivré le 23 mai 2014 pour la réalisation de la zone d'activités des Grands Champs ;

VU la délibération n°40.05.2016 du 31 mai 2016 approuvant la convention de transfert des équipements communs du lotissement signée le 28 juin 2016 entre la Commune de Le Thillay, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et la société Les Grands Champs Aménagement (LGCA) ;

VU la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) déposée le 16 août 2023 ;

CONSIDERANT que les travaux réalisés dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités des Grands Champs sont achevés ;

CONSIDERANT que les réserves formulées lors de la réception des travaux ont été levées et que la garantie de parfait achèvement est arrivée à son terme ;

CONSIDERANT qu'il convient d'approuver le procès-verbal de remise de ces équipements conformément à la convention de transfert du 28 juin 2016 ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ **APPROUVE** le procès-verbal de remise des équipements de défense incendie du lotissement Les Grands Champs « A Park », conformément à la convention de transfert du 28 juin 2016 ;
- ⇒ **INTÈGRE** les équipements de défense incendie précités dans le patrimoine communal à compter de la signature du procès-verbal de remise ;
- ⇒ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de remise des ouvrages ainsi que tout document, acte ou pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Le Maire certifie que cette délibération a été transmise
à la Sous-Préfecture le 29 juin 2026*



Le Maire

Fabio LUNAZZI

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,
dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*